

Técou, le 16 SEP, 2025

Aux Conseillers Communautaires Titulaires et Suppléants
de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet

Objet : *Convocation au Conseil de communauté
de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet*

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion du Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération, qui se tiendra le :

Lundi 22 septembre 2025 à 19h00
Dans les locaux de la Communauté d'agglomération
Le Nay - 81600 Técou

L'ordre du jour du Conseil de Communauté sera le suivant :

Approbation procès-verbal

1°) DELIBERATIONS

- 01- Extension et rénovation énergétique du V'INNOPOLE (Peyrole) - Avenant n°2 à la mission de maîtrise d'œuvre et modification de la répartition des missions entre cotraitants
- 02- Intégration d'un nouveau membre au Comité d'Agrément de la Pépinière-Hôtel d'entreprises OSCA
- 03- Candidature à la labellisation Niveau 2 du Projet Alimentaire Territorial et à l'Appel à projet de L'Etat
- 04- Approbation et modalités de financement des projets Sécurisation des écoles 2024 et 2025
- 05- Ajustement des subventions aux écoles privées sous contrat
- 06- Rapport d'activités 2024 de la Communauté d'agglomération
- 07- Approbation de l'extension du périmètre du Syndicat mixte des Eaux du Lévézou Ségala aux communes de Flavins, Le Vibal, Pont de Salars, Prades de Salars, Salmiech, Trémouilles pour la compétence « Assainissement collectif »
- 08- Octroi d'une garantie d'emprunt à 3F OCCITANIE pour l'opération Gaillac Flourières - Parc social public - Acquisition en VEFA de 24 logements
- 09- Décision modificative n°3 Budget principal
- 10- Révision des autorisations de programmes et crédits de paiement 2025 - Budget Principal - Opération 141 Centres-Bourgs et Cœurs de Villages Fonds de concours

11- Résiliation de la garantie IRCANTEC du contrat groupe ouvert à adhésion facultative garantissant les risques financiers liés à la protection sociale statutaire des personnels territoriaux pour la période 2025-2028

12- Résiliation de la convention d'adhésion au service de médecine préventive et de santé au travail du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Tarn

13- Avenant n°1 à la « convention de participation de la communauté Gaillac Graulhet, des collectivités et établissements publics du territoire à la protection sociale complémentaire de leurs agents »

14- Avenants n°1 aux accords-cadres à bons de commande pour les Travaux de voirie de compétence communautaire sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, de voirie de compétence communale pour les communes adhérentes du groupement, et travaux d'aménagement divers

15- Rapport annuel 2024 de la Commission Intercommunale d'Accessibilité

16- Modification du Règlement d'intervention pour l'octroi de garanties d'emprunt pour les opérations de logements locatifs sociaux publics

2°) QUESTIONS DIVERSES

3°) INFORMATIONS

Vous trouverez ci-joint une note explicative de synthèse relative à chaque point évoqué ci-dessus.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de toute ma considération.



Paul SALVADOR,
Président de la Communauté d'agglomération

Pouvoir : Pour une bonne organisation de la réunion, il est demandé que le pouvoir soit retourné par mail à l'adresse assemblee@gaillac-graulhet.fr ou déposé au Bureau des assemblées **avant le lundi 22 septembre 2025 - 12h00.**